

La Mure, le 12^e juillet 1886



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du
jeudi 8 courant et vous de nouveau vos vœux
que la situation devienne de jour en jour plus
meilleure.

J'ai voulu révenir à deux reprises différentes le
conseil au sujet de la délibération à prendre
relativement au chemin de Cordoue qui traverse
à un haut degré notre localité, et deux fois je
n'ai pu avoir de majorité suffisante; par
suite de ces échecs signalés dans ma lettre ne
peut reculer à mon invitation; notre acte n'est
trouvé au nombre de 9, par suite de trois
absences de jours ou de maladie.

J'ai vain pour la troisième fois révenir au conseil
pour vendredi 16 courant, et attendu que
l'enquête expire le lendemain 17 courant

Serons obligés d'émettre un vote n'importe le
nombre des membres présents,

Il paraît que les Messieurs abandonnent
complètement les intérêts de leur pays, & cherchent
à pousser les choses encore plus loin, & à ce
sujet je viens me plaindre près de vous, Messieurs
le Préfet, de ce qu'ils ont voulu contraindre
le banquet qu'on fait ordinairement chaque
année le jour de la fête nationale du 14
juillet, en organisant aussi de leur côté un
autre banquet, & feraient passer à domicile
pour avoir des adhérents & les séparés des
banquets de la municipalité.

Malgré cette division, je pourrais cependant, avec
le concours de mes deux collègues, tout ce qui
sera possible pour donner le plus grand éclat à
la fête.

Reuz, Monsieur le Préfet,

A l'assurance de mes sentiments respectueux

Je vous prie

P. Combe